Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260319-B_DEL_2026_052-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2026

Date de convocation : 20/01/2026 **Date d'affichage :** 20/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

Secrétaire de séance : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260319-B_DEL_2026_052-DE

N° B_DEL_2026_052

Objet **Tourisme**

Ligue de Bretagne de Voile - Cotisation 2026

L'association « Ligue Bretagne de Voile » est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Voile au niveau de la Région et des quatre départements bretons.
La Ligue Bretagne de Voile est chargée de coordonner et d'animer les différents secteurs d'activités de la voile bretonne avec le concours du réseau des clubs et des Comités Départementaux de Voile (CDV).

Ses principaux objectifs sont :

- Coordonner une politique sportive : élaboration du calendrier des épreuves, diffusion des règlements sportifs régionaux et suivi des structures d'entraînement de haut niveau
- Animer un réseau d'Écoles Françaises de Voile par une constante recherche d'amélioration de la qualité des prestations mises en œuvre
- Développer les activités éducatives permettant aux jeunes bretons de naviguer dans le cadre de la voile à l'école ainsi que des activités de loisirs
- Former l'encadrement de l'ensemble de ces activités (entraîneurs / arbitres / moniteurs saisonniers / professionnels ..)

Cette adhésion permet :

- Un référencement du centre nautique du Domaine de Boulet sur le site internet de la ligue
- Des informations sur le règlement, les formations, les activités éducatives concernant la voile
- D'être dans une dynamique de réseau via des programmes de labellisation

Monsieur le Président propose de valider le montant de la cotisation 2026, soit 100 € net à l'association « Ligue Bretagne Voile » et de l'autoriser à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Vu les statuts de la Communautés de Communes,

Vu la délibération DEL_2018_183, validant l'adhésion à la Ligue Bretagne de Voile,

Vu la demande de la Ligue Bretagne de Voile,

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif 2026

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE le montant de la cotisation au titre de l'année 2026 à La Ligue Bretagne de Voile, soit 100 € net.

AUTORISE Monsieur le président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 19/03/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame JOUCAN Isabelle

Le Président,
Claude Jaouen

